Contribution de la Coalition RRI au processus de révision de la législation forestière du Cameroun

Par

Samuel Assembe-Mvondo,

CIFOR CARO

Plan de l’expose

- Background contextuel (1);
- Méthodes utilisées pour formuler les pistes de reforme légale et réglementaire (2);
- Quelques propositions émergeantes (3);
- Perspectives (4).

1. Background

- Présentation succincte de la Coalition RRI: L'initiative sur les Droits et les Ressources (RRI) a pour objectif général: La promotion des droits socioéconomiques des communautés locales en rapport avec la gestion avec les ressources forestières;
- RRI agit dans un contexte marqué: la mise en exergue des limites/déficits des reformes politiques et légales; une demande de l'amélioration du dispositif actuel formulée par les communautés locales et la société civile; les dynamiques sous-régionales dans le cadre de la COMIFAC; la lutte globale contre les changements climatiques et la déforestation (REDD; FGLEGT etc); l'achat des terres agricoles par les pays émergeants.

2. Méthodes utilisées

- Des études empiriques ont été conduites par les partenaires de la Coalition RRI- Cameroun (CIFOR, ICRAF, UICN, CED, CAM Ecology, CAFT);
- Plusieurs consultations avec les communautés locales et autochtones ont été menées dans les régions de L'Est; Sud; Centre; Littoral et Sud-Ouest du Cameroun par: Cam Ecology, CED, FPP, CAFT;
- Des Ateliers de concertation avec les autorités administratives; les élus (députés et maires) et les leaders traditionnels;

3. Quelques propositions émergeantess

- Révision des dispositions de l'article 8 de la loi, en distinguant les droits d'usage et le droit de propriété coutumière;
- Reconnaissance/rétablissement des droits d'usage à vocation commerciale au profit des communautés locales et Autochtones;
- Elaboration d'un régime juridique spécial sur les compensations des communautés locales et Autochtones en cas de restriction ou de suppression définitive des droits d'usage forestier;
- Combler le vide juridique sur la distribution des revenus futurs tirés de nouveaux instruments (REDD; PES etc);
- L'accès aux permis d'exploitation des PFNL aux communautés locales et autochtones; la possibilité de créer des aires protégées et des plantations forestières communautaires etc.

4. Perspectives

- L’ensemble des pistes de reforme seront rassemblées sous la forme d’un Document portant “synthèse des propositions sur la thématique Droits, Tenure et Entreprises Forestières Communautaires”;
- Ledit document sera diffusé auprès des cibles stratégiques: Groupe de Travail (GT) chargé de la révision de la loi forestière; du REPAR (députés); et des autorités administratives.

- Je vous remercie pour votre Attention